

Les opposants veulent prolonger l'instruction de la demande d'autorisation de création (DAC)

C'est à deux niveaux que l'opposition au projet de stockage des déchets nucléaires à Bure s'est structurée. Il y a les associations locales bien connues (Bure Stop !, le Cedra...) au sein de la coordination Stop Cigéo, et il y a aussi des organisations nationales (Réseau Sortir du nucléaire, Greenpeace, Global Chance) qui ont formé le front associatif et syndical contre Cigéo. Entre les deux, une convergence logique comme leurs représentants en ont témoigné lors d'un point presse à Joinville (52).

« On s'est beaucoup entraîné et on a communiqué sur la DUP (déclaration d'utilité publique). Et maintenant, tout notre travail se concentre sur la demande d'autorisation de création de Cigéo », expose Angélique Huguin. « Ça fait déjà plus d'un an que le dossier est sorti, plusieurs de nos experts, des militants, nos juristes se sont penchés dessus. Il y a beaucoup de questions qui restent en suspens. On se rend compte que l'instruction qui devrait durer que trois ans, c'est largement insuffisant. Tout notre propos va être de demander qu'elle soit prolongée. »

« Un moment crucial »

Pour Greenpeace, « vu le nombre d'incertitudes et d'approximations, c'est un minimum dans l'attente

d'avoir des réponses et des compléments d'étude demandés à l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) », indique Pauline Boyer, chargé de campagne transition énergétique. S'il n'y a pas de solution satisfaisante concernant la gestion des déchets nucléaires, « Cigéo est une très mauvaise option », martèle-t-elle, chargée de campagne transition énergétique à Greenpeace. Prévenant que le centre de stockage « ne sera pas étanche ». Avec l'examen de la DAC, « on arrive à un moment crucial », pointe Marion Rivet, en charge des relations médias du Réseau Sortir du nucléaire. Le contexte avec la relance du nucléaire « nous fait craindre qu'il y ait encore plus de pression sur le projet Cigéo et encore moins de possibilités d'en dénoncer les lacunes et les dangers ».

Et les déchets bitumés ?

Pour Joël Domenjoud, administrateur du Réseau, « l'instabilité politique et géopolitique permet de questionner amplement la prise en compte des impacts en termes de sûreté, de charge de gestion, de coût qu'implique le fonctionnement du site. Autant d'incertitudes qui pèsent sur l'avenir et qui viennent se cumuler à des incertitudes de faisabilité encore nombreuses sur le plan même technique ».

Régine Milarakis, de Bure

Stop, appuie : « On n'a pas tous les renseignements dont on aurait besoin pour éclairer pleinement le public et éclairer les décisions des pouvoirs publics. Notamment au moment où le dossier de la DAC est sur la table. » Elle déplore l'absence de réponse sur des points qualifiés « d'importants » : inventaires de déchets, phase pilote, réversibilité, coût...

Revenant sur une décision du conseil constitutionnel à l'automne dernier, qui avait reconnu le droit de se protéger aux générations futures, elle considère que « l'Andra manque à ce devoir ». Un exemple avec le doublement de la surface du stockage pose question : « Est-ce que ça veut dire qu'on aura le double de déchets ? » L'absence d'éclaircissements à propos des déchets bitumés continue aussi de préoccuper. « En l'état actuel, on ne sait pas si on pourra les descendre dans Cigéo », résume Maxime Paquin, de France nature environnement.

Ce dernier prévient que vu « les incertitudes et les manques que pointent dans un 1^{er} avis l'ASN et l'autorité environnementale, on n'aura pas les informations nécessaires pour l'enquête publique ni a minima pour la fin de l'instruction. Ce qui nous inquiète beaucoup ».

● François-Xavier Grimaud